

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 MARS 2024

Délibération n°2024.03.27 B

Parc d'activités Grand Girac (Saint-Michel) : vente d'un terrain à la société IN EXTENSO

LE SEPT MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **1er mars 2024**

Secrétaire de séance : **Francis LAURENT**

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Michel ANDRIEUX, Gérard DESAPHY à Pascal MONIER, Hélène GINGAST à Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU,

Excusé(s) :

Jean-Jacques FOURNIE, Hassane ZIAT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_27B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024

**DELIBERATION
N°2024.03.27 B**

Rapporteur : Gérard ROY

**PARC D'ACTIVITES GRAND GIRAC (COMMUNE DE SAINT-MICHEL) : VENTE D'UN
TERRAIN A LA SOCIETE IN EXTENSO**

Pilier : Un territoire qui crée des emplois

Ambitions : Une économie solide, innovante, attractive et qui se développe durablement

Enjeux : Mettre en place une politique sur le foncier/immobilier économique disponible pour faciliter le développement et l'implantation d'entreprises

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

Créé en 1991, le Groupe In Extenso est spécialisé dans les domaines de l'expertise comptable, de la gestion et de l'accompagnement des chefs d'entreprises de TPE-PME (comptabilité, audit, commissariat aux comptes, fiscalité, gestion, juridique, conseil social et paies, gestion du patrimoine du dirigeant, conseil en innovation-croissance, transmission d'entreprise...)

A Angoulême, In Extenso développe son activité sur deux agences avec des bureaux situés au 69, impasse Joseph Niepce Boulevard de Bigorre (In Extenso Charente) et au 61, boulevard Besson Bey (In Extenso Angoulême Pavie).

In Extenso Charente génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 M€HT pour un effectif de 25 salariés.

Dans la perspective d'un regroupement à terme des 2 agences sur un même site, In Extenso envisage de construire de nouveaux bureaux d'une superficie comprise entre 900 m² et 1 200 m².

Dans ce futur bâtiment, un espace de conseil et d'accompagnement sera également proposé aux créateurs d'entreprises, en synergie avec Krysalide.

Avec ce projet, 3 créations d'emplois sont envisagées à court terme et entre 5 et 10 à moyen terme.

Après instruction du dossier, GrandAngoulême a proposé à In Extenso la parcelle cadastrée AE n°131 de 3 379 m² sur le Parc d'Activités Grand-Girac à Saint-Michel.

Par un courrier d'engagement du 26 janvier, la société In Extenso a confirmé son intérêt à acquérir ladite parcelle au prix de vente de 185 845 € HT, soit 55 € HT/m².

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_27B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024

La valeur dans l'actif de cette parcelle est de 9 304,93 €.
La plus-value constatée est de 176 540,07 €.

Vu l'avis des Domaines du 9 décembre 2022,

Vu l'avis favorable de Madame le Maire,

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession à la société In Extenso, ou à toute société portant le projet pour son compte, de la parcelle cadastrée AE n°131 d'une superficie de 3 379 m² située sur le Parc d'Activités Grand-Girac (Saint-Michel) au prix de 185 845 € HT, soit 55€ HT/m², les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les actes à intervenir relatifs à cette cession.

D'INSCRIRE la recette à l'article 775 au budget Principal.

<p>Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_27B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024

parcelle AE 131
3 369 m²

